NOTICE D'INSTALLATION MICRO-CENTRALE LECTURE/ÉCRITURE

VIGIK 1 PORTE







SOMMAIRE

• GÉNÉRALITÉS P.2
CARACTÉRISTIQUES P.2
SYNOPTIQUE EN MODE IP/ADSL P.2
PROGRAMMATION DE LA MICRO-CENTRALE CV1083
Informations sur le marquage CE
• DESCRIPTION DU SYSTÈME VIGIKP.7 Principe général du système VIGIKp.7 Conditions autorisant l'accès à un bâtiment équipé de VIGIKp.7
AVERTISSEMENT/FIN DE VIE DU PRODUIT P.7
• GARANTIE

Jusqu'à 5000 badges résidents et 200 services VIGIK gérés



GÉNÉRALITÉS

• La CV1083 est une micro-centrale permettant de gérer à distance 1 porte VIGIK/Résidents depuis Internet via le site Visiosoftweb. La KCV1083 est la version kit qui inclut une CV1083 et une tête de lecture T25VK2. Cette dernière est parfaitement adaptée aux installations avec plaques à boutons.

• Ces 2 références fonctionnent via le mode Lecture/Ecriture. C'est-à-dire que depuis un site créé sur Visiosoftweb, on encode les badges MEMOPROX. Ces badges transmettront les informations d'autorisation d'accès dans la micro-centrale CV1083 lors de leur passage devant la tête de lecture.

- La CV1083 est à relier directement à une tête de lecture type T25VK2.
- Cette micro-centrale est compatible avec des platines 2VOICE uniquement.

CARACTÉRISTIQUES

Alimentation	12Vcc à 30V-200mA ~ 6VA (réf. 8500/2 ou 9000/230, ou si avec platine : réf. 12012400) Distance maximum entre la centrale CV1083 et l'alimentation : 30 mètres en SYT 8/10ème
Consommation	Jusqu'à 200mA
Température de fonctionnement	-20°C à +60°C
Dimensions (L x l x H)	70 x 70 x 20 mm
Nombre de relais	1 (2A max. en 40 Vcc/ 5A max. en 30 Vcc/ 5A max. en 40 Vac)
Proximité	
Technologie	Mifare / 13.56 MHz
Lecteur	Bus 2 fils Distance maximum entre la centrale CV1083 et la tête de lecture 2 fils V2 : 100 mètres en SYT 8/10ème minimum
Gestion à distance	Depuis VisiosoftWeb
Nombre de clés max	Jusqu'à 5000

SYNOPTIQUE EN LECTURE/ECRITURE





SYNOPTIQUE EN LECTURE/ECRITURE



NOTA (*) : Il est obligatoire d'utiliser un câble indépendant pour cette liaison.

IMPORTANT:

- La tête de lecture doit être séparée d'au moins 2 mètres de la centrale CV1083 pour respecter la conformité au label VIGIK.
- Ces câbles doivent être distants d'au moins 20 cm par rapport aux câbles secteur.
- La centrale doit être installée dans un local à accès restreint réservé à du personnel qualifié.

ATTENTION :

Il faut impérativement installer la diode ou le transil de protection. Aucune indication sur la gâche ou la ventouse ne peut vous dispenser de cette protection. On utilise généralement des diodes 1N4004 ou 1N4007.

La garantie du produit ne couvre pas les défectuosités découlant de l'utilisation inadéquate ou abusive du produit, d'un accident, d'un acte de négligence, d'une mauvaise manipulation, de produits mal entretenus, d'environnement inadéquat ou de l'usure due à l'usage normal

PROGRAMMATION DE LA MICRO-CENTRALE CV1083

La CV1083 fonctionne avec des badges MEMOPROX ou télécommandes MEMOBIP et MEMOBIP4B (en proximité). Cette micro-centrale est compatible uniquement avec les platines 2VOICE.

4.1. Mise à l'heure et à la date

La date et l'heure dans votre centrale ont été préprogrammé. Ces informations seront conservées pendant au moins 5 ans en l'absence d'alimentation et indéfiniment lorsque la centrale est alimentée. Cependant, il est possible de reprogrammer ou de modifier ces paramètres sur le site Internet Visiosoftweb via un cordon Réf. COR/VIT25 (disponible à l'adresse : http://www.visiosoftweb.com).

4.2. Temporisation de la porte

Depuis Visiosoftweb : Elle est paramétrable directement sur la page de la porte concernée.

Sur le produit : positionner le switch sur 1 appuyer sur le bouton de sortie autant de fois que de secondes désirées. Repositionner le switch sur 0

4.3. Programmation des services VIGIK

Sur la centrale, les services VIGIK détaillés ci-après sont autorisés 24H/24H. Cependant, il reste possible d'ajouter, de modifier ou de supprimer des services dans la centrale via l'utilisation du terminal de programmation, **réf. CLAI/PROX**.

4.4. Gestion des badges résidents / badges passes

La CV1083 est capable de gérer 5000 badges.

4.5. Mise en service

Pour initialiser une centrale CV1083, il faut créer obligatoirement un badge de configuration via le menu « Badge de configuration » sur la page VISIOSOFTWEB de la porte à installer sur la CV1083.

4.6. Encoder un badge de configuration pour la porte concernée

Le badge de configuration transporte les paramètres de la porte, mais aussi celles de la platine. Il faudra présenter obligatoirement ce badge sur la centrale CV1083 pour la paramétrer. Pour cela, présenter ce badge sur la tête de lecture de la centrale jusqu'à ce que le voyant du lecteur devienne vert fixe (environ 1 seconde). La centrale et la plaque de rue qu'elle gère sont alors correctement configurées.

3

PROGRAMMATION DE LA MICRO-CENTRALE CV1083

PORTE CV1083			
Ajouter porte électronique	V Clés actives	Transférer vers centrale	V Badges Supprimer
Porte Nom Tps de porte Accès soumis aux h	oraires	PORTE CV1083 5 s. O Oui O Non	Configuration Porteur de noms
Valider			Annuler

Un badge qui a servi à initialiser une centrale peut être réutilisé pour une autre porte ou pour un résident. Un badge de configuration ne peut servir à initialiser qu'une centrale à la fois.

4.7. Mise à jour de la centrale :

Il est possible de mettre à jour intégralement la CV1083 via un câble RS232 (réf. COR/VIT25) en cliquant sur le bouton «Transférer» vers centrale | Centrale Une porte ».

PORTE CV1083		
Ajouter porte électronique 🗍 🔻 Clés actives 🗎	V Transférer vers centrale V Badges	Supprimer
Porte Nom Tps de porte Accès soumis aux horaires	Centrale Une Porte PORTE CV1083 5 s. O Oui Non	Défaut Parcourir
Valider		Annuler

4.8. Affichage des noms sur platine via « Badge porteur de noms »

• Lors de l'installation de la CV1083, on peut permettre l'affichage des noms sur une platine à défilement 2Voice alors que les badges des résidents ne sont pas encore encodés.

• Pour cela, il faut créer un ou des badges porteur de noms (avec MEMOPROX ou MEMOPROX4K) via le menu « Badges |Configuration + porteur de noms » sur la page de la porte à configurer. À noter qu'un badge de configuration sera créé et qu'il faudra le passer en 1er sur la tête de lecture, avant les badges porteurs de noms.

• Le ou les badge(s) de porteur de noms peuvent être réalisés via badge MEMOPROX ou MEMOPROX4K. Selon la quantité d'information à transmettre à la centrale, il est préférable d'utiliser des badges MEMOPROX4K qui ont une capacité de mémoire supérieure.

• Lors de l'appui sur « Badge => Configuration», on arrive sur la page suivante :

Porte	PORTE CV1083		
Platine	Platine hall		
Mot de passe	(chiffres uniquement - par défaut:0000)		
Nombre de clés avec nom affichable sur platine : Nombre de badges nécessaires :	10 1 badge(s) MEMOPROX4K ou 1 badge(s) MEMOPROX	0	
Le badge porteur de noms permet d	le mettre à jour ou d'envoyer u	MEMOPROX4K: Permet la mise à jou 113 noms dans la platine ou 680 clés badge.	r ou l'envoi de non affichées par
résidents affichables sur une platine Dans le cas de l'utilisation de plusieurs b	de rue connecté à la centrale adges, ils peuvent être préser	4 K	
Encoder			



PROGRAMMATION DE LA MICRO-CENTRALE CV1083

• L'indication sur le nombre total de badges nécessaire est précisée. De plus, au passage au-dessus du point d'interrogation du badge MEMOPROX4K ou MEMOPROX, l'image du badge correspondant apparait.

• Le MEMOPROX4K est un badge doté d'une grande capacité de mémoire qui permet le transfert des paramétrages de la centrale ou noms des résidents sur platine.

• Dans un badge 1K (MEMOPROX : badge de proximité standard Urmet), on peut renseigner jusqu'à 23 badges résidents avec affichage du nom sur la plaque de rue, ou 143 badges sans affichage de nom.

• Dans un badge 4K (réf. MEMOPROX4K), on peut renseigner jusqu'à 113 badges résident avec affichage du nom sur la plaque de rue, ou 680 badges sans affichage de nom.

• Lorsque vous encodez le badge de configuration, le message suivant apparait :



• Le 1er badge à encoder correspond au badge de configuration. Il doit être obligatoirement présenté en premier sur la centrale pour permettre la configuration de la centrale.

- Les badges encodés ensuite sont des badges qui portent les noms à afficher sur la platine associée à la porte de la centrale.
- L'affichage après l'encodage du premier badge (badge de configuration) est le suivant :

Encodage des badges porte Reste 47 clé(s) affichable(s) à transp	eurs de noms
	Veuillez poser un badge sur l'encodeur Retour
Badges encodés	
 Badge de configuration : AB4C0 Badge porteur [1] : AB4D46BE 	108E

- Sur cette page, vous trouvez l'indication sur le nombre de clés restant à encoder. A chaque badge encodé, on voit ce nombre diminuer.
- Si l'utilisateur représente sur l'encodeur le premier badge (badge de configuration), le message suivant apparait :

Ce badge a déja été utilisé au cours de l'encodage. Veuillez en utiliser un autre.
OK

PROGRAMMATION DE LA MICRO-CENTRALE CV1083

• Lorsque tous les badges ont été encodés, le message suivant apparait :



Si l'utilisateur pose l'un de ces badges sur l'encodeur, il est indiqué qu'il s'agit par exemple d'un badge porteur de noms. En cliquant sur le lien, on retourne sur la page de la porte :

Clé détectée sur l'encodeur : CE065EAC 🔎 SITE IPCV1083 ▷ PORTE 001 ▷ Badge porteur de noms (2)

4.9. Remise à zéro de la centrale (paramètres + badges)

Positionner le switch sur 1, appuyer sur le bouton de sortie pendant 10 secondes jusqu'à ce que le voyant de la centrale passe de rouge fixe à rouge clignotant. A noter, le voyant du lecteur réagit de la même manière. Repositionner le switch sur la position 0.

4.10. Visualisation des données de la centrale

Le logiciel de gestion possède un mode lecture de la centrale. Cette fonctionnalité est accessible dans le menu Porte / Transfert vers centrale / Centrale 1 porte et cliquez sur l'onglet « Lecture ».

4.11. Transformer un site L/E (Lecture/Ecriture) avec CV1083 en version connectée (IP ou GPRS)

Si un site géré en mode Lecture/Ecriture composé uniquement de micro-centrales CV1083 et/ou CVHFLE doit être transformé en site connecté, il est possible de le faire. Pour cela, une demande à Urmet France doit être formulée (via la réf. : 21030005 - service payant).

IMPORTANT

Dès lors que la bascule a été réalisée par le service technique Urmet, un retour en mode Lecture/Ecriture est alors impossible.

4.12. CABLAGE DE LA CV1083

Les câbles utilisés pour le raccordement des lecteurs et autres périphériques doivent être installés conformément aux indications décrivant le niveau 2 (environnement protégé) de la norme NF 61000-4-4.

4.12.1. Informations sur le marquage CE :

Conformément à la directive européenne RTTE 99/5/CE et Rohs 2002/95/CE la centrale répond aux normes suivantes :

- Radio : ETS 300330-2
- CEM : ETS 301489-3 avec les critères de la EN 50130 EN 50364
- SECURITE : EN 60950-1

4.12.2. Auto diagnostic de la centrale :

Deux voyants situés à côté du bornier d'alimentation (vert) et à côté du switch exploitation /programmation (rouge) renseignent sur l'état de la centrale.

Symptôme	Cause et correction
Led verte clignote lentement (1 flash tous les 3 secs)	Tension d'alimentation correcte
Led verte clignote rapidement (3 flash par sec)	Tension d'alimentation trop faible (8V) ou trop forte (35V)
Led rouge clignote lentement (1 flash toutes les 3 secs)	Lecteur correctement vu de la centrale
Led rouge clignote rapidement (3 flash par sec)	Lecteur non vu de la centrale (pas encore câblé, fils inversés ou panne)

6

AVERTISSEMENT/FIN DE VIE DU PRODUIT

Attention, il y a risque d'explosion si la pile CR2032 est remplacée par une version de type incorrect.

Recyclage : ne pas jeter le produit ni la pile usagée avec les ordures ménagères. Veillez à les déposer dans un point de collecte DEEE ou dans un centre agrée DEEE afin de garantir leur recyclage. Adhérent Recyclum, plus d'informations sur www.recyclum.com.

PRECAUTIONS D'INSTALLATION

RÉALISER L'INSTALLATION ET LES CONNEXIONS UNIQUEMENT HORS TENSION

- Cet appareil est exclusivement destiné à l'utilisation pour laquelle il a été conçu, à savoir le système de contrôle d'accès Résidents / VIGIK.
- Il a été étudié conformément aux normes en vigueur. Toute autre utilisation doit être considérée comme étant inappropriée. Le Constructeur ne saurait être tenu pour responsable des éventuels dommages résultant d'utilisations inappropriées ou illégitimes.
- L'exécution de l'installation doit être conforme aux normes en vigueur. Tous les appareils constituant l'installation doivent être exclusivement destinés à l'utilisation pour laquelle ils ont été conçus.
- Après avoir retiré l'emballage, s'assurer que l'appareil soit intact.
- Les éléments d'emballage (sacs en plastique, polystyrène expansé, etc.) ne devront jamais être laissés à la portée des enfants, car ils constituent des sources potentielles de danger.
- Prévoir, en amont des appareils, un interrupteur approprié de sectionnement et protection avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm.
- Avant de brancher l'appareil, vérifier que les données indiquées sur la plaque d'identification correspondent bien à celles du secteur.
- Ne jamais obstruer les trous ou les fentes de ventilation ou de dispersion de la chaleur.



Note d'information complémentaire au Règlement Général VIGIK[®] à destination des acquéreurs de systèmes VIGIK[®]

Le système VIGIK[®] permet l'accès contrôlé des sociétés (prestataires ou opérateurs de service) aux parties communes des immeubles. Le système ne régit pas l'accès des résidents mais certains lecteurs marqués VIGIK[®] peuvent intégrer une application de contrôle d'accès utilisant des badges résidents.

L'accès VIGIK[®] s'effectue via un badge sans contact dont la durée de fonctionnement est limitée au maximum à 84 heures. Ce badge est géré directement par le prestataire ou l'opérateur de services.

Le gestionnaire d'immeuble (propriétaire unique, syndic de copropriété, conseil syndical de copropriété, bailleur social ...), via la centrale de contrôle d'accès (partie électronique de la serrure permettant de la configurer / d'en faire le réglage), gère les services correspondants aux sociétés autorisées à pénétrer dans l'immeuble.

Deux modes de fonctionnement du système existent :

Mode standard (dans le cas où le propriétaire du service VIGIK a fait l'acquisition d'un service pour le prestataire concerné ou que le prestataire a fait lui-même l'acquisition du service)

Le gestionnaire d'immeuble ajoute lui-même les services qu'il souhaite utiliser dans ses centrales de contrôle d'accès VIGIK[®] afin d'autoriser des prestataires ou opérateurs de services ciblés à entrer (ascensoriste, plombier, par exemple).

Mode préinstallé en usine (code service dit natif actif)

Certains opérateurs, du fait notamment de leur mission de service public et de leur besoin d'exercer leur activité sur l'ensemble du territoire, sont titulaires d'un code service natif ; d'autres prestataires en sont bénéficiaires.

Dans les deux cas, le prestataire ou opérateur de services doit disposer du matériel (bornes de rechargement) et du/des logiciel(s) approprié(s) pour effectuer toutes les 84 heures le rechargement des droits d'accès sur les badges VIGIK[®] de ses personnels ou agents utilisateurs desdits badges.



A faire signer au client final au plus tard lors de la conclusion de la vente. Conserver cette copie et la tenir à la disposition de l'Association VIGIK[®] pendant une durée de 10 ans.



Ces services sont :

Code hexa	Nom du code	Entreprises concernées
(000007AA)	Poste Service Universel	LA POSTE et les opérateurs de distribution en boîtes aux lettres adhérents de l'Association ADBAL, ainsi que les services postaux agréés par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ayant fait une demande d'accès à un code service natif à la Poste et ayant accepté les conditions d'octroi et d'utilisation d'un tel code prescrites par La Poste.
(000007AB)	Poste Autres services	Les porteurs de presse payante adressée.
(000007AC)	EDF-GDF	ENEDIS, GRDF Entreprises Locales de Distribution (ELD) d'Électricité ou de Gaz Naturel.
(000007AD)	FRANCE TELECOM	ORANGE
(000007B5)	Service Urgence	Pour les centrales installées après 2010, les services publics d'urgence pouvant être appelés à intervenir à tout moment dans l'immeuble afin de sauvegarder l'intégrité physique des personnes, et ayant - à cette fin - besoin d'un moyen d'accès permanent, dès lors que ces services ont préalablement fait une demande d'accès à un code service natif à l'Association VIGIK [®] et qu'ils ont accepté les conditions d'octroi et d'utilisation d'un tel code prescrites par l'Association VIGIK [®] .
(000007B6)	Service Sécurité	Pour les centrales installées après 2010, les services publics de sécurité agissant sur décision de justice et sous contrôle d'un juge.

Les horaires d'accès permis par ces codes préinstallés sont :

- Poste Service Universel (000007AA) :	Du lundi au samedi de 04h00 à 23h00.
- Poste Autres services (000007AB) :	Tous les jours de 04h00 à 23h00.
- EDF-GDF (000007AC) :	Tous les jours de 00h00 à 24h00
- FRANCE TELECOM (000007AD) :	Tous les jours de 00h00 à 24h00.
- Service Urgence (000007B5) :	Tous les jours de 00h00 à 24h00 ⁽¹⁾ .
- Service Sécurité (000007B6) :	Tous les jours de 00h00 à 24h00 ⁽¹⁾ .

(1) Certaines centrales installées, notamment avant 2010, peuvent ne pas avoir les services « sécurité » et « urgence ». Dans ce cas, une mise à jour de ces services est vivement conseillée. Les cartes services correspondantes peuvent être obtenues en formulant la demande auprès de l'Association VIGIK[®].

La liste à jour des prestataires ou opérateurs de service utilisant les services natifs actifs est disponible sur le site de l'Association VIGIK[®] (www.vigik.com).

Urmet France	Client final	Installateur
Pascal Perrin	Date	Date
Directeur Opérationnel	Signature	Signature
Juin 2020	Tampon	Tampon
Urmet France		

ASSOCIATION VIGIK Association régie par la Loi de 1901 Siège social 18 rue Pasquier • 75008 Paris - Bureaux et Correspondance c/o CERTEX • 31 rue du Rocher • 75008 Paris SIRET 523.542.090.00015 Tél : 01 42 93 56 10 – Fax : 01 45 22 33 55 • Courriel : contact.support@vigik.com



AVERTISSEMENT/FIN DE VIE DU PRODUIT

- Avant d'exécuter toute opération de nettoyage ou d'entretien, débrancher l'appareil de l'alimentation secteur, en mettant l'interrupteur de l'installation hors circuit. Ne pas utiliser de produits de nettoyage en spray. En cas de panne et/ou de dysfonctionnement de l'appareil, couper l'alimentation électrique à l'aide de l'interrupteur général, sans endommager ni trafiquer l'appareil.
- Pour toute réparation, contacter le service après-vente autorisé par le constructeur.
- Ne pas installer l'appareil dans des endroits exposés à la pluie ou à l'humidité. Dans ce cas, utiliser des boîtiers spécialement prévus à cet effet.
- Assurer une ventilation adéquate.
- Ne pas utiliser de rallonges pour le câble d'alimentation secteur.
- En cas d'infiltration de liquides ou de présence de corps étrangers dans l'appareil, s'adresser à un personnel qualifié pour les opérations de contrôle ou de réparation.
- Pour les réparations, utiliser exclusivement les pièces détachées fournies par le constructeur.
- L'installateur devra vérifier que les informations à l'attention de l'utilisateur soient présentes sur les appareils dérivés.
- Le non-respect des prescriptions ci-dessus peut compromettre la sécurité de l'appareil.
- Maintenir les câbles du contrôle d'accès à 30 cm minimum des câbles d'énergie, des appareils d'éclairage à fluorescence et à décharge d'antennes émettrices de radio.
- Le système ne fonctionne pas en cas de coupure secteur.
- Les câbles utilisés pour le raccordement des lecteurs et autres périphériques doivent être installés conformément aux indications décrivant le niveau 2 (environnement protégé) de la norme NF 61000- 4-4.

GARANTIE

Nos matériels sont garantis vingt quatre mois, à dater de la facture. La garantie est limitée au remplacement ou à la réparation en nos ateliers du produit reconnu défectueux. L'envoi du matériel s'effectue franco dans les deux sens. La garantie s'annule si le matériel a été réparé sans notre accord.

La garantie du produit ne couvre pas les défectuosités découlant de l'utilisation inadéquate ou abusive du produit, d'un accident, d'un acte de négligence, d'une mauvaise manipulation, de produits mal entretenus, d'environnement inadéquat ou de l'usure due à l'usage normal.

Les distances (en particulier de lecture) indiquées dans la documentation se réfèrent à des essais effectués dans des milieux idéaux (essais laboratoire), par conséquent, elles sont considérées comme des données maximum indicatives en conditions optimales d'utilisations.

URMET FRANCE ne saurait être responsable des données techniques, ni être responsable des pertes ou dommages, indirects, spéciaux, conséquents ou fortuits (y compris, mais sans s'y limiter, les pertes de profits, d'économies ou de données) découlant de quelque manière de l'utilisation des produits.

Dans tous les cas, les transils doivent être câblés. En cas de non respect de cette règle la garantie pourra être remise en cause en cas de panne de la centrale.

dars 2021 - 50-001-705 ind C - Photos et caractéristiques non contractuelles. Crédit Photos URMET FRANCE - SA au capital de 600 000 € - RCS : Pontoise 329767594 - Ne pas jeter sur la voie publique 🚯



Fax : 01 55 85 84 39

URMET FRANCE 94 rue de la Belle Étoile - ZAC PARIS NORD 2 95700 Roissy-En-France Tél. : 01 55 85 84 00 • Fax : 01 41 84 68 28 E-mail : info@urmet.fr www.urmet.fr

